

En France, le phénomène de la délocalisation se poursuit

Les délocalisations dans le secteur informatique français se poursuivent. Les sociétés françaises qui se déplacent vers des mains à la main-d'œuvre moins chère, comme l'Inde ou l'Europe de l'Est, sont de plus en plus nombreuses. Ainsi depuis 2004, l'externalisation est passée de

1,6% à environ 2,5 % aujourd'hui. (en valeur, source Syntec informatique cité par *la Tribune*). Toutefois, le Syntec souhaite ajouter un bémol à cette étude puisque le phénomène ne représente que 2% du chiffre d'affaires du secteur informatique, soit comme le souligne *La Tribune*, un montant de **430 millions d'euros et près de 3.000 à 5.000 emplois**. Le cas de l'Hexagone est donc particulier et l'offshore n'est pas aussi important que dans les pays anglo-saxons, par exemple aux États-Unis il représente 10% du secteur. Les professionnels du Syntec essaient donc de relativiser cette perspective d'une progression de l'externalisation à 5% en 2009. Dans les colonnes du quotidien économique, ils expliquent : « *cette progression s'inscrit dans un contexte de croissance du secteur en France* ». Le président de la commission économie-marché du Syntec, Jean-François Rambicur a soulevé un point intéressant, il a rappelé que les centres de services de proximité poursuivent leur extension et que ces derniers ne peuvent en aucun cas être délocalisés. Une façon de souligner que toutes les activités du secteur ne sont pas délocalisables. Dernier point, l'étude montre que ce sont surtout les grands groupes qui se déplacent, les groupes plus modestes optant plutôt pour le partenariat. Pour le Syntec il risque malgré tout d'y avoir une réduction du nombre d'emplois nouveaux. Une tendance à suivre...